

Boissy-aux-Cailles. Commune du canton de la Chapelle-la-Reine, arrondissement de Fontainebleau. Le village de Boissy-aux-Cailles ou Cailloux est placé au fond d'une vallée, d'une gorge qui se prolonge vers le nord. C'est à raison des rochers dont le sol de cette commune est hérissé, et de la multitude de cailloux que l'on y rencontre qu'elle est désignée sous le nom de Boissy-aux-Cailles. On l'appelle aussi Boissy-le-Repos, et Boissy-le-Rabais. Boissy se trouvait dans le Gâtinais français, élection de Nemours, généralité de Paris, diocèse de Sens, doyenné et archidiaconé du Gâtinais.

La population ne fut jamais importante. On y comptait en 1685, 170 communicants; en 1759, 172 et 42 feux; en 1772, 170 et 67 feux; en 1609, 335 habitants; en 1829, 413 ; en 1840, 400; en 1847, 408; en 1857 et en 1866, 402.

L'église s'élève au-dessus du village dans une situation très pittoresque ; elle est comme environnée de rochers. Elle ne consiste qu'en une seule nef, dont la partie orientale qui forme le chœur est voûtée ; le reste est plafonné en planches. Pour le chœur, une seule travée soutenue par quatre gros piliers à tailloirs. On reconnaît là les restes d'une église assez ancienne. Le mur de gauche offre trois arcades cintrées qui sont séparées par deux colonnettes dont les chapiteaux à larges feuilles doivent remonter au XIIe siècle. A droite, règne une seule arcade, le reste étant occupé par le bas de la tour qui forme chapelle. Les voûtes de cette partie de l'église ont dû être refaites au XVe ou au XVIe siècle, comme l'indiquent le(s) arceaux anguleux qui retombent sur des colonnes dépourvues de chapiteaux. Les fenêtres sont petites avec ogives simples. Le sanctuaire est semi-circulaire. La voûte a été refaite en 1829. La tour est carrée : elle se termine par une toiture à deux pignons couverts de tuiles. La sacristie est adossée à cette tour, et placée à l'extrémité de l'église.

Sur la façade septentrionale, vers le milieu de l'église, existe bien conservé un joli portail dont la baie a été fermée. Les archivoltes sont ornés de gros tores. De chaque côté se dressent deux colonnettes avec chapiteaux à larges feuilles. Le tout annonce le XIIe siècle, comme le bas du chœur.

Cette petite et pauvre église a été signalée dans le Bulletin du Comité historique des arts et monuments, années 1844-1845, comme l'une des plus intéressantes au point de vue archéologique entre celles de l'arrondissement de Fontainebleau. L'abbaye des Bénédictines de Montmartre possédait divers biens sur le territoire de cette paroisse. Elle y recueillait la dîme principale. L'abbesse était dame du lieu : elle y faisait exercer la justice. Cependant la nomination du curé appartenait à l'archevêque de Sens. La cure valait 700 livres en 1685; 1,000 livres en 1700. La taxe des décimes montait en cette année-là à 90 livres.

Le patron de la paroisse était Saint Martin de Tours et se célébrait le 11 novembre. Outre la ferme considérable dont elle jouissait à Boissy même, l'abbesse de Montmartre en avait une autre à Herhauvilliers, hameau moins considérable que celui de Marlanval. Les deux plus petits hameaux sont ceux de La Caillouterie et de Pilon. L'étendue du territoire comprend 1,640 hectares ; mais, à raison de la nature du sol, il y a peu de grain relativement à cette étendue. Une partie est en vignes et en bois.

. (Almanach historique de Seine-et-Marne, 1870)